

lorraine • 3

nancy • metz •
bar-le-duc • épinal •
sarreguemines

Compte rendu de l'instance de proximité Décembre 2022

Point 1- Présentation de l'accord GPEPP

Cette présentation a été effectuée dans les instances de toutes les antennes, conformément aux dispositions de l'accord.

L'objectif est de répondre aux enjeux stratégiques de FTV et de définir les moyens et outils à mettre en œuvre pour cela. La GPEPP est l'ensemble des méthodes et pratiques destinées à permettre l'adaptation permanente des compétences aux besoins de l'entreprise.

En 2021, 7 accueils personnalisés ont été réalisés pour les nouveaux intégrés et les alternants. En 2022, ils ont été au nombre de 8.

A noter : il sera désormais possible de retrouver dans la nouvelle appli *Marguerite* (le nouvel outil SIRH développé par Francetv) ce qu'il y a déjà dans MonKiosque. Les infos seront mieux incluses pour les managers : l'accès à tout le parcours du salarié, les entretiens annuels, les évaluations, rémunérations....

Un outil important est la conduite des entretiens professionnels : ils sont maintenant au minimum tous les 6 ans, mais la direction souhaite en faire un peu plus, de sa propre initiative.

Concrètement sur ce sujet, en Lorraine :

- En 2021, deux salariés ont effectué une reconversion.
- Depuis 2020, deux salariés ont suivi la formation préparation à la retraite, et 7 ont eu un entretien avec Audiens.

Point 2 - Retour sur l'analyse des ateliers collectifs conduits avec le cabinet ACCA

Le constat était que les relations étaient fortement impactées, avec des conflits, des remises en cause de certains procédés syndicaux, des tensions...

Le but a donc été d'accompagner le collectif afin de pouvoir retrouver des conditions de travail sereines.

Des espaces de discussion ont été mis en place afin que chacun puisse s'exprimer. Cela a permis de mieux comprendre la situation et les enjeux de travail propres à la station.

La méthodologie a été tout d'abord la tenue de la réunion du 6 octobre puis, 10 jours après, ces premiers espaces de discussions.

Plusieurs grands axes sont ressortis de ces espaces : sur les relations entre les membres du groupe, l'autorité et la communication.

Relations :

- fait que l'ambiance était dégradée depuis plusieurs années
- fait que des conflits étaient non résolus
- auxquels s'ajoutent du copinage, de la méfiance et un manque de solidarité perçue

Autorité :

- Attente de recadrages : retards, violences verbales, manques de bienveillance...
- propos maladroits
- sentiment d'iniquité

Communication :

- manque de débriefing, d'informations
- disparition des temps d'échanges informels
- manque de feedback et de bienveillance

Qu'est-il préconisé, pour l'essentiel, pour retrouver des conditions de travail sereines ?

- de redéfinir le cadre de travail, et les limites à ne pas dépasser (ne pas chercher par exemple à froisser inutilement quelqu'un, en utilisant tel terme).
- de remettre en place des temps d'échanges formels et informels
- d'accompagner, avec de la médiation avec la psychologue du travail (type « main tendue ») ou la ligne d'écoute

Cette restitution a été effectuée en décembre en CODIR, puis à l'instance de proximité, et l'a été ensuite ce vendredi 6 janvier auprès de tous les salariés.

Point 3 - Locale de metz (activité, emplois, remplacements)

- Tout d'abord, le poste libéré par Inès Lagdiri est comblé par du renfort en CDD à 100% : l'objectif est que la personne soit exclusivement à Metz.
- Les personnes en arrêt de travail seront remplacées par des personnels CDD sur la durée de l'arrêt.
- Quant aux remplacements des détachements, ils peuvent être effectués si ces détachements sont annoncés suffisamment tôt à la direction,
- Enfin, les monteurs CDD et certains permanents vont bénéficier d'une (re)-formation au mixage.

Point 4 - Charge de travail des scriptes

Lors d'une réunion organisée le 29 novembre dernier, les scriptes ont pu exposer les problèmes de planification et ce qui les contrariait dans leur travail au quotidien.

L'une des problématiques est "*Le saviez-vous*".

Suite à cet échange, il a été décidé qu'à compter de ce début janvier, on passe désormais à 3 scriptes le lundi, le mardi et le vendredi (et 2 scriptes les autres jours - sauf le jeudi quand il y a un Dimpol).

Une prochaine réunion est prévue le 6 février pour refaire un point.

D'autres soucis se posent pour les scriptes quand elles sont souvent sollicitées par des journalistes, adjoints, présentateurs, etc., car cela leur prend évidemment du temps. C'est une sorte de perturbation de leur organisation quotidienne.

Newsboard a également ajouté pas mal de tâches.

De plus, la co-présentation fait qu'elles sont sur-sollicitées le soir. Elles ont l'impression de ne pas être au courant des décisions et changements.

Point 5 - Le web

Est normalement prévu au cours du mois de janvier (ou en tous cas au 1^{er} trimestre) un « espace métier » sur le numérique.

Deux choses sont prévues à l'ordre du jour :

- les nouveaux métiers
- l'organisation et la ligne éditoriale

C'est plutôt le premier point qui va être discuté.

Pour le reste, on reste sur l'écriture d'articles, + l'arrivée d'une chaîne Tik Tok au niveau du Grand Est.

Début janvier, il y aura une formation « Droit à l'image » avec un point web.

Les élus indiquent que les journalistes web doivent pouvoir la suivre aussi (et pas que l'encadrement).

Par ailleurs, une formation « VF Manager » est en cours pour les techniciens vidéo, en plus des chargés d'éditions numériques. L'alternante de Nancy va également pouvoir effectuer des formations.

Point 6 - Emploi

Tout d'abord, **le poste de pilote web** a été publié, mais il n'y a pas encore de candidats.

Concernant **les postes de responsable de régie, de maintenance, de chef d'équipement et de rédacteur en chef adjoint**, les nominations vont se faire, après les détachements.

Le COCA se tenait le jour de l'instance de proximité !

Pour **le poste de journaliste rédacteur de Sarreguemines**, c'est un recrutement externe qui a été effectué.

La suite, c'est 2 postes de techniciens vidéo qui se libèrent.

Quant aux prochains postes à la rédaction, ce seront des rédacteurs avec profil présentation ou sport.

Le poste de JRI de Philippe Drouot sera redéployé sur un poste rédacteur profil sport.

Point 7 - Antenne / Projets à venir

- Fantastic Art : avec notamment une « page culture » en direct le vendredi
- Basket Nancy/Dijon le 19 Mars
- Les Jonquilles en Avril
- La chaîne Tik Tok sur le Grand Est.
- Mondial Air Ballon
- 50 ans du NJP en Octobre (avec un documentaire + 2 captations + une PAE)

Point 8 - Suppression du registre des AT bénins

Un décret, en l'occurrence du 29 avril 2021 prévoit la suppression du « registre des Accidents du Travail bénins ».

Pour le garder, l'employeur doit désormais assurer la présence permanente d'un personnel médical dans l'entreprise (avec la présence aussi d'un poste de secours d'urgence).

Si le registre avait été maintenu alors que ces dispositions n'étaient pas respectées, le risque était que l'accident du travail ne soit pas reconnu comme tel.

C'est la raison pour laquelle il n'y a pas eu de choix !

Prochaine réunion de l'instance le 12 janv. 2023 en Lorraine

N'hésitez pas à nous poser vos questions !

Vos élus FO de proximité : **Catherine Reggianini - Thierry Pernin - Sophie Bartholmé - Hervé Marchetti - Yves Quemener - Bruno Demange**